

# Transitions vers une industrie économe en matières premières

## Déclaration du groupe de l'UNAF

Le présent avis est riche car il ne laisse de côté aucun des aspects de l'économie circulaire alors que, bien souvent, la question des déchets - aussi importante soit-elle - a tendance à mobiliser les attentions. Le travail réalisé, aussi bien au niveau du rapport que des auditions, a permis de « faire le tour » des dimensions pour une industrie économe en matières premières. Cet avis constitue une véritable feuille de route pour organiser une filière intégrée, de l'amont à l'aval : de l'extraction des matières à leur recyclage sans négliger les principes clés qui structurent l'économie circulaire.

Dans ce cadre, le groupe de l'UNAF souhaite attirer l'attention sur la place et le rôle du consommateur-citoyen. Plutôt que d'opposer les acteurs où chacun se renvoie la responsabilité qui pourtant lui incombe, l'avis propose une approche dynamique pour guider le choix du consommateur. Même si le prix reste un élément déterminant dans l'acte d'achat, l'enjeu est de travailler concrètement sur les usages pour modifier les comportements tout en répondant aux aspirations des consommateurs. Une telle ambition est conditionnée par l'accès à une information fiable sur les produits, un accompagnement pédagogique sur les enjeux de l'économie circulaire. Tous les leviers doivent être mobilisés, de l'éducation à l'environnement et au développement durable, à l'affichage environnemental en passant par la certification des écolabels.

Si le groupe de l'UNAF partage un grand nombre des priorités, il s'interroge sur l'opportunité de la première décrite dans l'avis : garantir les approvisionnements par une sécurisation de l'accès aux matières premières indispensables à la poursuite de notre modèle de développement, basé sur la surexploitation des ressources naturelles. La politique de diplomatie des matières premières menée par l'Union européenne évoquée dans l'avis, qui consiste à garantir d'abord l'accès des approvisionnements et les politiques commerciales, ne doit pas être une manière de se détourner des vrais objectifs. Ces objectifs sont la réduction de notre propre surconsommation de matières premières et la mise en place d'un système mondial plus équitable.

Le groupe de l'UNAF a proposé des amendements concernant :

- la transparence dans l'accès aux matières premières avant de viser la sécurisation ;
- le rééquilibrage des conditions d'échange car, à côté de quelques pays émergents leaders, la plupart des pays producteurs de matières premières, notamment les pays africains, subissent l'état du marché ;

- la diplomatie des matières premières doit être fondée sur un rapport social et environnemental gagnant-gagnant au profit des populations des pays producteurs.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis, ses principaux amendements ayant été retenus.